

...naine.
...ayant
...majo-
...claré
...Elle
...non
...cou-
...ne di-
...ts et
...ition.
...tout
...aient
...ans le
...a de-
...on le
...droit
...parle-
...pour
...Con-
...nster
...Union
...par
...le le
...prises
...ation
...pri-
...mière
...faire
...pré-
...pose.
...droits
...de la
...ncep-
...de la
...ppro-
...ion ?
...e sur
...at et
...rtier :
...tique,
...avec
...n ce
...sou-
...sants
...d'au-
...d'or-
...ent en
...uelle
...s de
...dredi
...rieur,
...tout
...a su-
...», et
...Afri-
...r su-
...cher
...ments
...diffé-
...ve de

(De notre correspondant particulier.)

Tunis, 29 mars. Le nouveau premier ministre tunisien, Salaheddine Baccouche, a été installé ce matin à 11 h. 30 au Dar-el-Bey, palais du gouvernement, en présence du cheikh El-Médina, au nom du bey et du général de la garde baylicale, Mohamed el Aid.

Il va être maintenant procédé à la constitution du ministère.

Dès ce matin des bruits circulent qu'on ne peut accueillir qu'avec réserve : parmi les nouveaux ministres figureraient des collaborateurs de M. Kaak (qui fut premier ministre alors que M. Mons' était résident général et abandonna ses fonctions en août 1950) ou même de M. Chenik. Les noms de MM. Saadallah et M'zali sont prononcés.

M. de Hauteclocque est officiellement ministre des affaires étrangères du bey

Le décret nommant M. de Hauteclocque ministre des affaires étrangères du bey a été scellé hier soir vendredi.

Ce décret était l'un des nombreux qui la rupture de fait des relations entre les administrations française et tunisienne avait laissés en instance. Sa signature est symbolique du nouveau climat politique.

Le bey a reçu M. Baccouche. L'entretien a été très cordial, et sa durée a été remarquable. Le premier ministre est reçu aujourd'hui par le résident général.

MM. Forgeot et Kosciuszko sont toujours à Tunis, retenus par le mauvais temps. Les commerçants qui par prudence avaient estimé préférable de baisser la rideau de leurs boutiques rouvrent peu à peu.

A Souasse les magasins de la Médina ont repris leurs affaires ainsi qu'à Mahdia. Moknine et à Monastir, où la situation redevient normale. Seul Kairouan connaît pour l'instant quelque agitation.

La fin de la crise a calmé l'inquiétude des Français, mais surpris les Tunisiens. Les premiers applaudissent au dénouement et au rétablissement de rapports confiants entre la France et le bey; ils estiment qu'il faut aborder maintenant avec sang-froid le fond du problème. Les socialistes regrettent qu'on ait abordé en premier le problème de personnes sous forme d'une épreuve de force.

Les Tunisiens attendaient avec impatience l'issue de la conférence d'Hamman-Lif. Si la personnalité de M. Baccouche n'est pas discutée en raison de la considération générale dont il jouit et de sa parenté avec le bey, il semble pourtant que nombre de Tunisiens s'attendaient à voir le souverain maintenir jusqu'au bout son attitude première, au risque même d'être déposé. Les extrémistes pensent que le bey et sa famille auraient dû se sacrifier, ce qui aurait incité l'O.N.U. à se saisir enfin de l'affaire.

Mais beaucoup d'autres Tunisiens se félicitent de la sagesse du bey.

POLITIQUE ET RELIGION

Y A-T-IL UN MALAISE CHEZ LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ?

Une tendance à de sérieuses déviations doctrinales et à d'imprudentes initiatives se manifesterait-elle parmi les catholiques français, théologiens, intellectuels et apôtres, qui s'efforcent de ne pas perdre le contact avec le monde moderne ? A l'opposé, la vague d'inquiétude et de peur qui a déferlé naguère sur les Etats-Unis et déclenché ce que le président Truman a lui-même appelé « la chasse aux sorcières » viendrait-elle battre les murs de la Ville éternelle ? Y a-t-il une réelle tension entre les autorités romaines et de nombreux catholiques français, comptant parmi les plus actifs, mais dont les œuvres seraient difficilement tolérées et l'orthodoxie niée ou suspectée ?

Une haute personnalité ecclésiastique a bien voulu répondre à nos questions. C'est un signe des temps qu'elle ait jugé préférable de conserver l'anonymat.

« 1° Pensez-vous que d'authentiques manifestations du catholicisme français actuel soient menacées dans leur avenir à la suite de campagnes politiques concertées ?

— Il est exact que des analyses, recherches ou initiatives tentées en France pour jeter un pont sur le fossé qui s'élargit entre l'Eglise et le monde moderne sont parfois taxées de modernisme (doctrinal, juridique ou social) et finalement discréditées, sinon même condamnées. La situation des intellectuels chrétiens devient ainsi chaque jour plus inconfortable. Un trouble grave envahit les consciences. Ce serait manquer à notre devoir que de n'en pas chercher et n'en pas révéler les symptômes et les causes. L'affaire est grave, n'en doutons pas, et des personnalités parfaitement autorisées ne cachent plus leur inquiétude. Beaucoup estiment qu'un jour viendra où l'on

s'apercevra — trop tard — que l'on a découragé les meilleurs serviteurs de l'Eglise. D'autres, qui n'ont à la bouche que condamnations, décrets, mises en garde et autres arguments d'autorité, se taillent à bon compte une réputation d'orthodoxie et de fidélité. Leur méthode est la dénonciation et la calomnie. Ils se répandent dans les antichambres du Vatican, « font les couloirs » comme à la Chambre des députés et couvrent de pureté doctrinale leurs arrière-pensées politiques. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : beaucoup de ces ragots sont issus de feuilles d'extrême droite qui se mêlent comme jadis de morigéner l'Eglise, les évêques et tout ce qui se fait de vivant dans le catholicisme français. De puissants intérêts, plus masqués mais plus efficaces, s'emploient également à tirer parti de cette campagne.

(Lire la suite en 2^e page, 2^e colonne.)

(D'après une dépêche de l'Associated Press, une foule de plusieurs milliers de manifestants s'est massée vendredi soir à 18 heures devant le palais beylical pour protester contre la désignation du nouveau premier ministre.

La police et la troupe gardent la maison que M. Baccouche habite dans la Médina.]

LA COMMISSION DU désarmement des Nations unies a rejeté le plan de travail soviétique par 9 voix contre 1 et 2 abstentions ; elle a ensuite adopté le plan de compromis français par 11 voix contre 1 (U.R.S.S.) et s'est ajournée à mardi.

La commission du désarmement des Nations unies a rejeté le plan de travail soviétique par 9 voix contre 1 et 2 abstentions ; elle a ensuite adopté le plan de compromis français par 11 voix contre 1 (U.R.S.S.) et s'est ajournée à mardi.

un parfum piquant...



MOUSTACHE
MARCEL ROCHAS

EXTRAIT - EAU DE TOILETTE - EAU DE COLOGNE, etc...

30-31, Marsa. 1952.
"Le Monde"

Y a-t-il un malaise chez les catholiques français ?

(Suite de la première page.)

» On décèle partout des crypto-communistes qui feraient la politique du parti au sein des groupements chrétiens. Un bulletin jusqu'alors inconnu, qui n'a pas d'abonnés mais qui ne doit pas manquer de ressources si l'on en juge par sa présentation, et dont l'adresse avouée au surplus n'est qu'une boîte aux lettres, se donne le ridicule de présenter le principal hebdomadaire des catholiques, *la Vie catholique illustrée*, qui tire à plus de cinq cent mille exemplaires, comme un organe de pénétration communiste, ce qui est, quand on connaît cette revue et ses dirigeants, une aimable plaisanterie. Il est vrai que le même bulletin désigne *le Monde* comme un organe stalinien. On arrose gracieusement les évêchés de cette littérature, on la reproduit en polycopie que l'on expédie dans tous les presbytères. Avec quel argent ? Pour quelles fins ?

» Le fait est que l'impudence de ces docteurs bénévoles devient telle que l'archevêque de Paris s'est vu forcé de les dénoncer dans sa lettre de carême (car l'épiscopat ne trouve pas grâce devant ces ultras). « Ces absolutistes » belliqueux ou habiles, écrit-il, se croient facilement investis d'une mission de sécurité et d'orthodoxie dans l'Eglise de Dieu. »

» Il n'est pas exclu que ces enragés, utilisant habilement des défaillances ou des erreurs individuelles, trouvent des oreilles complaisantes à Rome, auprès des théologiens que leur formation, leur milieu et leurs traditions font peu réceptifs aux appels anxieux d'un monde dont l'évolution se révèle trop rapide pour leur rythme de pensée ou de gouvernement. Le malaise des catholiques en France provient de ce décalage entre les expériences journalières qui exigent une grande liberté d'esprit et d'initiative et un rigorisme doctrinal qui a de la peine à en saisir le bien-fondé.

— 2^e Rome appuie-t-elle ces campagnes ?

— Rome ne peut que désavouer le recours à des procédés aussi déshonorants que ceux qui sont actuellement mis en œuvre pour calomnier les catholiques français.

» Il est toutefois impossible de nier qu'une réaction de prudence autoritaire et de conservatisme religieux se manifeste depuis quelque temps au Vatican.

» L'encyclique *Humani Generis* de 1950 au sujet de « quelques opinions » fausses qui menacent de miner les fondements de la doctrine catholique » avait déjà marqué un durcissement très net. Les intellectuels catholiques de France ont fait et font des prodiges pour s'y conformer sans pour autant rompre les ponts avec les savants et les penseurs incroyants. Le moins qu'on puisse dire est que leur tâche est malaisée. Non moins pénible est la situation de ceux qui militent pour une meilleure compréhension des Eglises séparées : l'œcuménisme suscite désormais la méfiance, et Rome a mis en garde contre ce qu'on appelle l'« irénisme », et qui consisterait à minimiser la doctrine pour favoriser imprudemment des rapprochements avec les protestants et les orthodoxes.

» Au plan de l'action catholique on constate la même réaction. Sous l'impulsion de Pie XI, entre les deux guerres, la France avait pris la tête du mouvement qui donnait aux laïcs dans l'Eglise une initiative et une responsabilité jusqu'alors inconnues. Des « mouvements spécialisés » s'étaient fondés qui devaient s'adapter aux différents milieux de vie pour les christianiser.

Le Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), la Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.), avaient fait du bon travail. A tort ou à raison, il apparaît que tout est remis en question aujourd'hui. On attaque — contre le gré des évêques — cette « spécialisation » comme étant une forme de la lutte des classes sournoisement introduite au sein de l'Eglise ; on en revient à une action catholique si générale qu'elle ne saurait atteindre certains milieux et qu'elle risque d'être utilisée à des fins politiques.

» Un autre point de friction concerne l'apostolat des masses prolétariennes. Des prêtres de chez-nous ont éprouvé à quel point Dieu était absent du monde ouvrier. Ce n'est même plus de l'hostilité, c'est une parfaite, totale, souveraine indifférence. L'Eglise n'existe pas pour les prolétaires. Elle n'est pas de leur monde. Elle est moins qu'étrangère : proprement inexistante. Pas même un signe de contradiction : le néant. Ebranlés jusqu'au plus profond de leur être par cette expérience, ces prêtres ont décidé de travailler en usine, compagnons de misère, pauvres parmi les pauvres, porteurs de la même espérance d'un monde moins injuste et d'abord témoins du Christ au milieu des esclaves de la machine. L'épiscopat français les approuve et les couvre, sauf à contrôler soigneusement une activité où les risques sont grands. A la suite du cardinal Suhard, qui fut leur fondateur et leur protecteur, tous les évêques des centres industriels se sont courageusement compromis à Rome pour défendre cette expérience. Aujourd'hui les fanatiques de l'orthodoxie multiplient leurs attaques. Rien de surprenant à cela : que savent-ils d'un monde de misère dont ils se sont béatement retranchés ? Comment, au centre même de la chrétienté, pourrait-on percevoir l'acuité du problème ? Cela est indicible et quasi incommunicable tant que l'on n'a pas vu de ses yeux, éprouvé dans sa chair, le drame de cette terrifiante absence de Dieu. Il est déjà admirable que des évêques en France en aient eu l'intuition par personne interposée. A Rome cela est beaucoup plus difficile parce que l'on y est, spatialement et psychologiquement, plus éloigné de la réalité. C'est un cas parmi d'autres de l'incompréhension qui éclate si souvent entre gouvernants et gouvernés, et qui vaut d'ailleurs pour n'importe quel pouvoir profane. Les détenteurs du pouvoir sont entourés de trop de conseillers : fonctionnaires, experts, techniciens... et flatteurs, pour ressentir dans leur vicacité et leur acuité les problèmes de base.

— 3^e Cette situation est-elle particulière à la France ?

— Non, on pourrait donner bien des exemples de l'utilisation du catholicisme à des fins politiques dans différents pays. En Italie par exemple, où l'on a vu pendant les élections les « co-

mités civiques » jouer, sous couleur de religion, le rôle de comités électoraux. M. Gedda en était l'animateur. Sa nomination récente à la tête de l'Action catholique italienne est un signe inquiétant, puisque au vu et au su de tout le monde catholique il représente cette tendance autoritaire et confusionniste qui est la négation de tant d'efforts pour distinguer le spirituel du temporel, la religion de la politique, et finalement le christianisme de son exploitation politico-sociale. On perçoit ici la différence de psychologie des peuples et qu'il puisse être nécessaire d'agir de manière différente en Italie et en France. Mais on fera difficilement admettre aux catholiques français que l'on puisse utiliser le Christ pour une campagne électorale non plus que pour une stratégie atlantique ou une croisade anticommuniste. Ils estiment que la transcendance de Dieu est injuriée et moquée par de telles pratiques. Non qu'ils contestent les principes de la morale catholique concernant la vie publique aussi bien que la vie privée. Mais entre les principes et les directives pratiques qui compromettent l'Eglise dans les luttes électorales il y a un abîme qu'ils ne sont point disposés à franchir.

— 4^e Le catholicisme français n'est-il pas par rapport à celui des autres pays dans une situation aventureuse ?

— Il appartient à Rome de fournir la mesure et la règle aux tâcherons de l'apostolat qui peinent et trichent à tous les points de la périphérie mondiale et apportent au foyer de l'Eglise universelle leurs aspirations, leurs initiatives, leurs appels.

» Cette règle les catholiques de France en comprennent fort bien la nécessité. Ils savent que leur pays n'est pas seul au monde et qu'il n'est pas aisé de maintenir l'unité entre des chrétientés aussi différentes de la leur que celles de l'Amérique du Sud, de l'Espagne, de l'Irlande ou des Etats-Unis. On conçoit que Rome puisse donner des conseils de prudence aux catholiques français, qui sont à l'avant-garde de l'univers chrétien. Il n'empêche qu'ils ont aussi leurs problèmes, et fort urgents. Il est assez honorable et naturel qu'ils inventent, et ils le font sous le contrôle de la hiérarchie, des solutions hardies pour y faire face. Est-ce une raison pour que la presse des catholiques étrangers et des fanatiques de chez nous suspecte l'orthodoxie de l'Eglise de France ? Ce mélange d'admiration, d'envie et de dénigrement témoigne simplement d'un complexe d'infériorité qui est à base de peur. Mais à cette crainte malsaine de l'avenir il sera bien permis d'opposer cette remarque profonde d'Etienne Gilson, qui, après une vie consacrée à l'histoire de la philosophie, a écrit ces lignes qu'on ne saurait trop méditer : « La tâche de l'Eglise n'est pas de conserver le monde tel qu'il est, même s'il est devenu chrétien, mais de le conserver chrétien tel qu'il ne cesse jamais de devenir autre... Le monde où le christianisme a déjà fait son œuvre lui cache celui où il a son œuvre à faire. Sa victoire est toujours devant lui. » Cet optimisme devant le monde, cette confiance en l'avenir de l'humanité et de l'Eglise, voilà sans doute les traits caractéristiques de la chrétienté française aujourd'hui. »

Des vendr
festati
comm
tre la
réc,
dites,
ses an
bli d
pertes
morts
comm
ont d
L'agen
total
tient
La p
d'arre
jeunes
ques,
aurale

Les f
s'exer

décl

Le
major
après-
nières
des fo
présen
déclar
points
En l
U.R.S.
année,
t-elle
seulem
sur pie
quales
obstac
Deva
teur d
d'autre
dentale
bombe
but et
l'adver
des pa
attaqu

BELG
son agr
vière ce
gique.

ALLE
Mec a p
land B
de l'éco
ther, et

— D
dies des
affa
d'érale.
personn
de la s
Bruxell

SUIS
a été d
taire à
juillet
succomi
che de
capitain
frison.

TERR
Tanjug
gostave
autorité
le Terr
municip
municip
affaires
submer
question
Nations

CHIM
gnie de
Ou-rè-s
ginaire
situé da
muniste

7. Avril. 1957²⁰

"La Croix"
73^e ANNEE — N° 21 03



LA

Corse et Afrique du Nord : 16 francs.

Par delà nos divergences AYONS LE SENS de l'Église

UN article récent paru dans le Monde avait pour titre : *Y a-t-il un malaise chez les catholiques français ?* Et l'auteur, que l'on prétend être « une haute personnalité ecclésiastique », pose en particulier cette question : « Y a-t-il une réelle tension entre les autorités romaines et de nombreux catholiques français comptant parmi les plus actifs, mais dont les œuvres seraient difficilement tolérées et l'orthodoxie niée ou suspectée ? »

Cette haute personnalité a jugé préférable de conserver l'anonymat : on nous dit que c'est un signe des temps... C'est aussi le signe d'une certaine couardise. Car on a immédia-

par ÉMILE GABEL

tement cherché à identifier la haute personnalité, sous un froc, dans une cure ou dans une chaire de Faculté. Pourquoi laisser les soupçons tomber sur d'autres et ne pas endosser publiquement ses responsabilités ?

Presque simultanément paraissait un livre, dûment signé celui-là.

« Messire Ducaud-Bourget, chapelain d'obédience magistrale de l'Ordre souverain de Malte et chapelain in gremio ordinis de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem » (note des éditeurs), grand-maitre des Paraphonistes de Saint-Jean de Matines, seigneur de Galgon et autres lieux, trois fois couronné par l'Académie française, membre correspondant des Académies d'Arras dans le Pas-de-Calais et de Bordeaux en Aquitaine, a publié un ouvrage intitulé : *Faux témoignage « chrétien »*. Les éditeurs présentent le livre comme un nouveau réquisitoire « qui risquera d'égarer les uns ou les autres » ; un ouvrage continuant à « brouiller les cartes » et à égarer les esprits : ce n'est pas une petite réclame !

o o o

Disons-le franchement : les deux manifestes sont inutiles et nuisibles. Le premier contient pas mal d'impertinences et le second trop d'injustices. Et si l'on cherche à apaiser le malaise et si l'on veut rectifier un témoignage, ce n'est pas de cette manière qu'on s'y prend.

L'illustre inconnu a réduit les catholiques français au monde intellectuel, aux troupes de choc. Il dit, incontestablement, des choses vraies. Mais tout ce qu'il dit n'est pas, vrai, et il le dit avec une telle aigreur et une telle assurance que le malaise parmi les catholiques français pourrait être augmenté... Des intellectuels catholiques auraient fait et feraient encore « des prodiges » pour se conformer à l'Encyclique *Humani generis*, sans rompre les ponts avec les savants incroyants... L'Osservatore Romano a pu reproduire des témoignages de loyalisme sincère, d'adhésion du cœur venus des milieux les plus qualifiés ; Marrou avait eu des pages nobles dans *Esprit*.

A côté des intellectuels qui dans l'Église ont leur place, leurs droits et leurs devoirs, il y a tout le peuple chrétien... et à celui-là il faut aussi penser et ne pas créer de malaise en lui. Tous ces bons paroissiens, authentiques chrétiens, marchant en rangs serrés sur la route nationale, il ne faut pas trop les entraîner en des chemins de traverse pour des escarmouches avec l'adversaire.

On dit que les étrangers ne nous comprennent pas, mais encore faudrait-il aussi que nous les comprenions un peu mieux ? D'autres problèmes et d'autres mœurs demandent d'autres remèdes : ceux-ci seraient certainement néfastes chez nous ; on croit devoir les utiliser ailleurs. Si vraiment nous sommes à l'avant-garde de l'univers chrétien, il faut accepter la condition des pionniers : risque de se tromper de route et consentement à être remis dans le bon sens.

Cet article, pour diminuer le malaise, n'avait pas assez d'équilibre et d'humilité ; pour ne pas l'augmenter, il avait trop d'aigreur et d'assurance. Il aurait mieux valu qu'il ne fût pas écrit.

o o o

Passons maintenant à l'ouvrage de Messire Ducaud-Bourget. C'est un réquisitoire contre *Témoignage Chrétien*. L'auteur avoue qu'il eut la curiosité de connaître ses assassins, ceux de Claudel, Mauriac et C^{ie}, et de se procurer une collection de *Témoignage Chrétien*.

(Voir la suite page 6.)

LA CROIX

Suites de la première

Par delà nos divergences

Ayons le sens de l'Église

D'où un réquisitoire en forme. Au terme des chapitres : de l'objection de conscience ; du catéchisme ; de l'universalisme ; de l'école ; du marxisme ; de quelques fleurs ; des grands hommes de Témoignage Chrétien ; critiques et annonces ; Marc Sangnier ; le Sillon et Témoignage Chrétien : 14 attendus ; 6 considérants. « Par ces motifs, il appartient au sens catholique de juger Témoignage Chrétien et à Rome de se prononcer. » Signé : François Ducaud-Bourget... Procureur de la République, avocat général, juge et partie.

Pour le fond de l'affaire, il est incontestable que Témoignage Chrétien a partagé des illusions ; fait des faux pas ; embauché des collaborateurs compromettants ; soutenu des thèses avancées ; inséré des comptes rendus ou des placards malheureux ; adopté des partis pris. Tout cela est regrettable et a pu égarer certains lecteurs.

Mais n'y a-t-il eu que cela ? N'y a-t-il pas eu un authentique témoignage chrétien — non pas le seul valable, non pas le seul possible, — mais ce témoignage chrétien que puissent accueillir les milieux déchristianisés et interrogeant toujours l'Église sur son attitude à l'égard de l'argent, de la politique, de la justice, de la liberté... Certes, il n'y a pas que ces valeurs ; il y a aussi la patrie, l'armée, l'ordre, la propriété... Et l'on pourrait tenter un procès presque semblable à la Croix, à la France Catholique, si l'on prenait les manières de M. Ducaud-Bourget.

Le cher Abbé croit rêver parce que le R. P. Gabel — « le directeur de la Croix ! » — a écrit certaines lignes sur le Sillon, à l'occasion de la mort de Sangnier. Passons.

Pour lui, parmi les évêques, seul le cardinal Pie semble branché sur le Saint-Esprit ; le cardinal Gerlier « pratique éminemment l'euphémisme ».

Voici comment procède François Ducaud-Bourget : un point d'interrogation : « Et aujourd'hui, la misère des professions libérales est bien pire que celle (?) de l'ouvrier. » Une parenthèse quand il cite un article de Jean Mauduit : « Il y a enfin ce grand vide qu'a laissé la déchristianisation progressive (pas progressiste ?) des foules. » M. l'abbé Ducaud-Bourget a-t-il le cœur de faire des pirouettes verbales devant ce drame de l'apostasie des masses ? — Un commentaire sur la J. O. C. et les 867 meneurs de groupes d'apprentis : « Meneurs... Que voilà un mot qui en dit long sur l'esprit de ce mouvement « chrétien »... et plaignons les pauvres « menés »... où ? » — Des rapprochements révoltants à propos de deux dessins, caricatures d'ecclésiastiques « dignes de figurer dans la Calotte de Lorulot. Lui, du moins, est officiellement anticlérical et ne témoigne pas « chrétien ». — Des bons conseils : « Si vous jugez que le mal est aussi grave, voyez votre évêque (on peut l'approcher facilement). » M. l'abbé Ducaud-Bourget pourrait peut-être l'approcher pour avoir l'imprimatur... Il cite avec tant de satisfaction le droit canon contre les autres.

A propos de la position qu'a prise Témoignage Chrétien dans l'affaire de l'école, François Ducaud-Bourget écrit : « Donc, en avant. On fonce dans le brouillard. Mais... N'y a-t-il pas un Corps épiscopal, en France, pour s'occuper de tout cela ? »

Mais oui... et le Corps épiscopal a publié une lettre ferme et apaisante. Il y a un an aujourd'hui... Mais M. Ducaud-Bourget en est encore en 1909 quand il cite un document du corps épiscopal en France sur l'école.

Nous apprendrons sans doute à notre auteur qu'il y a aussi dans le corps épiscopal de France une Commission chargée de la presse catholique, et si vraiment Témoignage Chrétien faisait courir à l'Église de France un tel danger, il fallait le citer devant cette Commission... A quoi sert-elle et pourquoi faire immédiatement et en public appel à Rome ?

o o o

Je reviens sur ma pensée initiale. A quoi bon ces plaintes et ces accusations ? Cela accentue le malaise ; cela durcit les positions. Travaillant dans des secteurs divers et sensibilisés diversement, demeurons catholiques.

Nous nous efforçons de le rester à la Croix. Je ne dis pas que nous réussissons toujours.

Ayons le sens de l'Église, qui doit demeurer une dans la discipline, dans la doctrine, dans la charité.

LES EVENEMENTS DE TUNISIE

De promesses en délais, de retards en repentirs

(Suite de la première page.)

Le dialogue était depuis longtemps engagé, et les Tunisiens ont appris le 15 décembre dernier qu'il peut parfois ne mener à rien. Quant aux promesses ils se souviennent d'en avoir reçu et même d'en avoir reçu de formelles. Ce qui les gêne

Des discours de Kairouan au discours de Thionville

Des promesses — sans remonter à l'avant-guerre — le général Mast en avait fait à Kairouan en novembre 1943 et les avait réitérées dans la même ville trois ans plus tard. Nous ne pensons pas, avait-il dit en substance, qu'il faille se limiter aux réformes déjà appliquées. Et il avait poursuivi :

« Dans les mois qui vont suivre la France va définir le statut de ce vaste ensemble de peuples et de territoires qui formera l'Union française. Elle ne manquera pas de prendre en considération les aspirations des Tunisiens dans ce qu'elles ont de légitime et de raisonnable. »

Promesses également dans l'esprit de M. Mons, successeur à Tunis du général Mast :

« Certes l'erreur serait grande de croire que dans un monde qui se mesure désormais à l'échelle des continents la Tunisie peut aller seule et se passer de l'aide de la France. Mais il serait tout de même de croire que la France généreuse et fidèle à sa mission doit encore différer longtemps les évolutions que j'ai qualifiées de nécessaires. »

Promesses encore à l'issue d'un conseil des ministres tenu le 30 mai 1950 : « Avant son départ pour la Tunisie M. Périllier recevra les instructions nécessaires pour l'application des réformes préparées par M. Mons. »

La double novation du 17 août 1950

Ce 17 août marque d'ailleurs une double novation : d'une part le communiqué que nous venons de résumer prévoit que les réformes seront « négociées » ; de l'autre le Néo-Destour accède au pouvoir : au sein du nouveau ministère — M. Chenik a succédé à M. Kaak — il est représenté par son secrétaire général M. Ben Youssef. Ce même Néo-Destour qui, par la voix de son président Habib Bourguiba, a posé comme son objectif dernier l'indépendance de la Tunisie.

Nos interlocuteurs ne seront plus des membres de vieilles familles dociles à notre autorité, mais souvent coupés du peuple ; ce sont les représentants des éléments les plus ardents de la population, et il est bien tôt évident qu'ils vont se révéler des porteurs exigeants.

Failli encore illégal, le Néo-Destour usera et même abusera en effet de sa situation officielle pour étendre son audience. Par sympathie, prestige, pression, intimidation ou contrainte il accroîtra son influence. La population se ralliera au vainqueur, tandis que des caïds joueront le double jeu. Il y aura certes des contreparties : les réformes seront « négociées » avec des interlocuteurs qualifiés, un calme relatif régnera dans le pays (1) ; associé au gouvernement, le parti devra modérer ses critiques. En fait l'évolution de l'opinion tunisienne en sera considérablement accélérée.

Que vont faire pendant ce temps les Français de Tunisie, ou tout au moins leurs représentants ? Ils avaient réclamé et ob-

c'est de ne pas toujours discerner qui est qualifié pour les donner et qui est autorisé à les tenir. Ils ont l'impression d'être ballotés entre des influences contraires, et ils estiment qu'à tout prendre si l'on ne voulait rien accorder — ou à peu près — mieux vaudrait « rien laisser espérer. »

Promesses — plus audacieuses — quelques jours plus tard à Thionville, où M. Robert Schuman parle devant des conseillers de l'Union française :

« M. Périllier, dans ses nouvelles fonctions, aura pour mission de conduire la Tunisie vers le plein épanouissement de ses richesses et de l'amener vers l'indépendance, qui est l'objectif final pour tous les territoires au sein de l'Union française. Il faut cependant les délais nécessaires, et si cette entreprise réussissait, la France au cours de son histoire si longue aura accompli une nouvelle fois, sa mission civilisatrice. »

Promesses enfin le 13 juin lorsque le nouveau résident général prend ses fonctions : des mesures ont été élaborées ou préparées depuis plusieurs mois, rappellera-t-il : « J'ai reçu pour mission d'en assurer l'application... La Tunisie ne peut se passer du concours de la France, mais il est juste qu'elle s'achemine progressivement vers une autonomie interne, d'ailleurs conforme à l'esprit des traités. »

Et nous en arrivons au 17 août 1950, jour mémorable où les « modifications institutionnelles » qui doivent « par étapes successives » conduire la Tunisie « vers son autonomie interne » réapparaissent dans un protocole dont les termes ont été pesés virgule par virgule et où il est fait référence aux traités qui lient la Tunisie à la France.

tenu le départ de M. Mons. Avant même que soit décidée la participation du Néo-Destour au gouvernement ils avaient adopté une attitude d'opposition. Le virage pris, ils affirment que les projets de réformes sont préjudiciables à la France et sans profit pour la population tunisienne.

Plus tard ils s'appliqueront par des déclarations, motions, télégrammes, visites au

Le voyage à Paris de M. Chenik et la note du 15 décembre

Le voyage du premier ministre, que flanquaient, d'une part MM. Ben Youssef et Badra, de l'autre M. Scaadallah, ne se justifiait guère que par des considérations locales. Mais, le fait accompli, ne fallait-il pas en tenir compte ? Or qu'avons-nous vu ?

Les conversations traînent, les conclusions sans cesse remises pour des sujétions de politique intérieure française. Reçu par l'un, lanterné par l'autre, M. Chenik put lire dans la presse certain article de M. Martinand-Déplat et se vit finalement remettre, au nom du gouvernement, la stupéfiante note du 15 décembre, dont on ne dira jamais assez à quel point elle a envenimé les rapports franco-tunisiens, et dont on s'étonne que le véritable responsable — il doit bien s'en trouver un — soit encore en place.

Non seulement le gouvernement s'efforçait d'étudier les demandes de M. Chenik, mais, comme s'il découvrait soudain l'incompatibilité entre les promesses acquiescées et le régime de protectorat tel qu'il avait été pratiqué jusqu'ici, il se gardait même d'employer l'expression d'autonomie interne qui avait à différentes reprises déjà figuré dans des documents officiels. Les Français de Tunisie eux-mêmes en furent surpris : « Nous n'en demandions pas tant... »

En vain un ministre des affaires étrangères et deux présidents du conseil s'évertuèrent-ils tour à tour à exorciser la réponse française ; en vain M. Edgar Faure fit-il référence à la souveraineté beylicale. Le coup était porté et, contrairement à ce qu'on pouvait penser, le prestige de M. Chenik en sortait renforcé. Les Tunisiens estimaient qu'une humiliation leur avait été infligée, et les extrémistes — vieux-destouriens et communistes entre autres — y trouvaient la justification de leur attitude de non-collaboration. Le front antifrancçais en était consolidé ; nos amis s'estimaient floués.

Nous étions entrés dans le cycle fatal : le reste allait suivre : retour de Bourguiba dans la Régence et campagne d'agitation ; plainte à l'O.N.U., impérieusement exigée par le « combattant suprême » d'un gouvernement soumis à ses volontés ; troubles ; atrocités de Moknine et autres lieux ; « ra-

gouvernement français, à discréditer le nouveau résident général. Ils iront jusqu'à lui refuser le droit de parler au nom des Français, « dont il a trompé la confiance. »

Malgré cette attitude un premier train de réformes — celles du 9 février 1951 — est entériné par Paris. La personnalité du gouvernement tunisien est affirmée ; l'accès des Tunisiens aux fonctions publiques est étendu. Les Français de Tunisie reconnaîtront publiquement qu'il a été passé outre à leurs protestations, mais ajouteront qu'ils ne sont pas vaincus et qu'ils demeurent « dans l'alerte » et « dans le combat. »

Les textes ne satisfont pas pour autant les Tunisiens, car ils laissent planer l'équivoque de la co-souveraineté et d'un droit politique des Français sur le gouvernement. Et c'est le discours du trône du 15 mai.

Le discours du trône du 15 mai

Déjà en avril 1950 Sidi Lamine avait dans une lettre au président de la République fait part de son pressant désir d'urgentes réformes ; il déclarait craindre que les manifestations de lassitude de son peuple ne dégénérassent en désespoir.

Le 15 mai 1951 — sans avoir demandé préalablement l'accord du gouvernement français — le bey propose une réforme fondamentale qui, dans son esprit, devrait lever toute confusion : il annonce son intention de doter son pays d'un régime parlementaire.

L'opposition devient plus aiguë entre une opinion tunisienne qui s'impatiente et une colonie française rétive.

Et ce sera quelques mois plus tard le voyage de M. Chenik, avec le mémorandum du 31 octobre. Le premier ministre voulait lui aussi dissiper une équivoque. Il faisait état du principe de l'unité et de l'intégrité de la souveraineté tunisienne, réclamait un conseil des ministres homogène, la reconnaissance du caractère national tunisien de la fonction publique et l'institution d'une assemblée parlementaire tunisienne devant laquelle le gouvernement serait responsable.

Ainsi étaient développées les conséquences logiques de l'autonomie interne ; ainsi l'Etat tunisien devait être affranchi du protectorat interne ; ainsi apparaissait nécessaire une convention garantissant les intérêts des Français en Tunisie.

« Le voyage du cop bon et d'ailleurs : pressions sur le bey, et du cabinet Chenik... Les meilleurs... les meilleurs d'entre les Français, les meilleurs d'entre les Tunisiens — étaient « effondrés ». Le mot revient spontanément sur leurs lèvres : « Comment avons-nous pu en arriver là ? »

Il faut en sortir

Il faut pourtant en sortir. Autrement que par des solutions de force ou de rancœur. Heureusement l'expérience prouve que la solution jaillit parfois au plus aigu de la crise.

Une hypothèse a été levée lundi à New-York, dans des conditions telles que si la Tunisie a perdu l'espérance de voir les Nations unies intervenir en tiers dans le débat, les scrutins et les commentaires dont ils ont été entourés ne peuvent nous faire tomber dans le péché d'orgueil.

On n'en sortira pas en affirmant contre toute vraisemblance que la crise est dès maintenant dénouée. Et moins encore en persistant dans les maladroites, les erreurs, voire les « grossières erreurs ». On en sortira si au delà des difficultés, actuelles on s'efforce de dissiper les équivoques.

C'est à l'abri du protectorat qu'en soixante-dix ans des Français — d'origine ou d'adoption — ont créé de toutes pièces au bénéfice des Tunisiens en même temps qu'au leur une province française dont ils sont légitimement fiers et hors de laquelle beaucoup d'entre eux s'estimeraient aujourd'hui déracinés.

C'est sous l'équivoque de la co-souveraineté que des Français ont participé aux institutions publiques de la Régence, et il n'est certes pas prouvé — sans parler des droits acquis — qu'abandonnée à des mains moins expertes la machine fonctionnerait mieux.

Mais les hommes qui sont nés d'eux, cette bourgeoisie intellectuelle, libérale ou démocrate, ce prolétariat urbain, se sont fortifiés dans le sentiment de leur personnalité nationale. Ils trouvent appui dans de larges courants extérieurs que nul ne saurait ignorer ou sous-estimer.

De ces courants venus les uns de l'Orient, les autres de l'Occident, les Tunisiens de plus en plus se sentent portés par les seconds. C'est au nom des principes que nous avons introduits chez eux qu'ils se posent aujourd'hui en tiers dans le dialogue bey-résident. Ces principes doivent permettre des solutions où, les droits impératifs de la France et les droits essentiels de nos nationaux étant sauvegardés, un accord s'établirait dans la confiance enfin retrouvée. M. Edgar Faure, alors président du conseil, n'a-t-il pas déclaré que l'intention de la France n'était pas de « conserver dans un frigideur une situation juridique qui vient du passé ? »

ROBERT GAUTHIER.

(1) Un seul incident sérieux pendant cette période à Enfidaville, à l'occasion d'une grève.

Polémiques autour de la décision du Conseil de sécurité

La décision prise lundi soir par le Conseil de sécurité sur la question tunisienne n'a pas apaisé la polémique au sein même des Nations unies.

Prénant la parole au cours d'une conférence de presse, M. Bokhari, chef de la délégation pakistanaise, a déclaré que le vote du Conseil ne modifiait pas la situation et que les délégations asiatiques se préoccupaient d'obtenir la convocation de l'Assemblée générale en session extraordinaire.

De son côté M. Hoppenot a été invité à exposer le point de vue français au cours d'une émission de télévision, et a notamment déclaré : « Il est certain que si la suite des événements amenait de nouveau un conflit grave la situation serait modifiée du tout au tout. Il appartient donc à la France, à son gouvernement, à ses représentants en Tunisie, de justifier par leur modération, par leur libéralisme et par leur désir sincère et loyal de procéder aux réformes promises, la confiance qui leur a été accordée par la majorité des membres du Conseil. »

J'ai la ferme conviction qu'ils n'y manqueront pas. »

MM. Badra et Ben Youssef s'en prennent à l'O.N.U.

Le débat se poursuit notamment au Caire, où sont réfugiés, on le sait, les deux anciens ministres Badra et Ben Youssef. Ils ont publié hier un communiqué commentant sévèrement l'attitude du Conseil de sécurité et la qualifiant d' « erreur inégalement dans l'histoire de l'O.N.U. ».

Les deux ministres expriment l' « étonnement » qu'ils ont éprouvé en constatant que « de grandes puissances avaient donné leur appui au point de vue français suivant lequel la situation en Tunisie est devenue légale. »

L'OPINION DE LA PRESSE PARISIENNE

L'alerte passée, la presse parisienne s'interroge sans complaisance sur le succès que constitue pour la France le rejet de la plainte sur la Tunisie portée par le Pakistan devant le Conseil de sécurité, sur l'attitude des différents membres de cet organisme, et notamment des alliés de la France, et sur les perspectives qu'ouvre ce scrutin.

Victoire à la Pyrrhus

Particulièrement sévère, M. Paul Parpaud écrit dans le *Populaire* :

« La France vient de remporter au Conseil de sécurité une victoire à la Pyrrhus. Il est dur pour le pays qui inventa le Droit de l'Homme de s'entendre dire par le vœu de Roosevelt qu'elle « estime que les méthodes démocratiques n'ont peut-être pas été appliquées ». Il est dur pour la France d'entendre son allié l'Amérique déclarer : « Nous ne pourrions pas recommencer le dangereux tour de force d'une abstention qui est contraire à toutes nos traditions. »

Si, dans le *Figaro*, M. Roger Massip parle de son côté de succès « assez précaire », M. Jean Rouss formule la même idée en des termes moins mesurés.

« Victoire juridique sans doute, écrit-il, puisque les sept voix requises pour l'inscription n'ont pu être réunies, mais défaite morale et politique. L'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Sud, se sont dressés contre une politique insensée, sans compter l'attitude bien connue des pays de l'Est. »

Quant à l'attitude des partenaires de la France, elle donne généralement lieu à des commentaires sans aménité. M. Massip indique dans le *Figaro* que « l'opinion française a salué avec satisfaction le vote de la Grande-Bretagne, qui a été la seule à se ranger sans hésiter à nos côtés », mais ne ménage pas ses critiques à l'adresse d'autres nations. La France, écrit-il, « a été désagréablement surprise en revanche de voir le Brésil et le Chili, nations amies dont il n'est pas besoin de rappeler les affinités culturelles et

D'autre part la question des rapports de la Tunisie et de la Ligue arabe — qui ont toujours été très froids — prend un développement nouveau. En effet le ministre des affaires étrangères d'Irak a été autorisé au cours d'un conseil des ministres qui s'est tenu mardi à proposer à la Ligue arabe d'admettre en son sein la Tunisie et le Maroc « à titre d'observateurs ». Ces deux pays en effet ne sont point indépendants, comme l'exige la charte de la Ligue pour l'admission à titre de membre.

On laisse entendre enfin au Caire que la question marocaine pourrait être reprise lors de la prochaine session de l'Assemblée de l'O.N.U., mais il semble que ce projet n'ait de chance d'aboutir qu'au cas où les conversations récemment engagées entre le sultan du Maroc et le Quai d'Orsay n'auraient pas de suite sérieuses.

Les syndicats américains critiquent le département d'Etat

Les deux grandes centrales syndicales américaines C.I.O. et A.F.L. avaient organisé hier mardi un banquet en l'honneur de M. Farhat Hached, secrétaire général des syndicats nationalisés tunisiens. A l'issue de cette réunion a été rédigé un communiqué affirmant notamment :

« Les syndicats tunisiens sont nos frères, ils siègent à nos côtés dans les réunions de la Confédération internationale des syndicats libres. Ils croient avec nous que le communisme est l'ennemi du syndicalisme libre et d'une paix durable. »

« C'est pourquoi nous critiquons particulièrement notre propre gouvernement et notre département d'Etat pour avoir fait preuve d'une regrettable neutralité dans une cause où la tradition fondamentale aurait dû faire ranquer l'Amérique aux côtés des exploités, aux côtés des victimes d'un régime impérialiste brutal. »

Perspectives

L'avenir que fait pressager enfin le scrutin de New-York, les éditorialistes le voient sous des jours différents.

M. Pado se tourne vers la Régence et affirme : « C'est, pour arriver au but fixé, l'ordre qui avant tout doit être maintenu. »

Pour M. Massip le problème le plus grave est celui du développement que pourraient donner à leur action les plaignants de l'O.N.U. en essayant par exemple de porter le débat devant l'Assemblée générale.

PLUSIEURS MESURES D'APAISEMENT SONT PRISES A TUNIS

(De notre correspondant particulier.)

Tunis, 16 avril. — De nouvelles mesures d'apaisement ont été décidées hier mardi à l'occasion de l'installation officielle du ministère Baccouche. A la demande du résident, et sur les instances du premier ministre, les chefs d'administration sont invités à suspendre à compter d'aujourd'hui 16 avril l'effet des sanctions et des mesures disciplinaires prises à l'encontre des fonctionnaires ayant participé à la grève politique du 1^{er} avril. « Il reste entendu, précise le communiqué officiel, qu'en cas de nouvelle grève présentant un caractère politique les sanctions prévues seront appliquées. » De même les procédures administratives suspendues à partir d'aujourd'hui mercredi seront reprises. Ces mesures, qui avaient fait l'objet de démarches de l'U.G.T.T. et du président de la Fédération des fonctionnaires, ont été bien accueillies et contribueront à détendre l'atmosphère, qui reste chargée de nuages.

En effet la journée d'hier mardi a été marquée encore par quelques incidents. Les Tunisiens ont été réveillés à 21 h. 45 par une explosion. L'engin, déposé devant l'école des filles musulmanes de la rue des Savants, n'a pas fait de dégâts. Beaucoup plus grave est l'explosion qui a endommagé à Radès un poste d'essence, à 5 mètres d'une citerne de carburant.

NAISSANCE DE LA TERRE ET DE LA VIE SUR LA TERRE

Le dernier numéro de la « REVUE DE SYNTHÈSE » est consacré à ces grands problèmes, qui font l'objet, sous la présidence de M. Henri BEHR, de la quatorzième semaine de Synthèse, avec la collaboration de MM. P. MASSON-OURSSEL, A. KOYRE, G. de VAUCOLLEURS, E. SCHATZMANN, J. GOGUEL, A. DAUVILLIER, le docteur JEANNEL, J. PIVETEAU et F. LE LIONNAIS.

EDITIONS ALBIN MICHEL
22, rue Huyghens, PARIS (14^e)

100 + F > 1000 + F
100 > 1000

Même pour des personnes qui ne sont pas connues au langage mathématique, cette inégalité n'a rien de mystérieux. Cela veut dire tout simplement qu'avec des frais généraux fixes (F) le prix unitaire de la production diminue au fur et à mesure que la production augmente.

Et tout le monde sait bien que les conceptions modernes de la production en masse ont permis l'abaissement du prix de revient des unités vendues.

La publicité, créant la demande du consommateur, provoque un développement des ventes auquel doit répondre un accroissement de la production.

La publicité, tant au moins sur le marché des produits de grande consommation, a donc pour résultat de faire baisser les prix.

Vient de paraître
Plus passionnante qu'un roman, la biographie du grand romancier russe, contemporain de TOLSTOÏ

TOURGUÉNIEV

par
ANDRÉ MAUROIS
de l'Académie française

350 frs TALLANDIER

une vivante encyclopédie du temps présent

*
LAROUSSE MENSUEL

ILLUSTRÉ

le 15 du mois : 140 francs

AU SOMMAIRE DE
AVRIL

L'ESPAGNE D'APRÈS GUERRE
LE THEATRE RADIOPHONIQUE EN FRANCE
SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS, DES ORIGINES A NOS JOURS
LE MUR DU SON
L'ART MANUELIN
LA POLIOMYELITE

*
Chez tous les Libraires et Larousse
13, Rue Montparnasse, Paris

LOTÉRIE NATIONALE

Ce soir à 20 h. 30
SALLE PLEYEL

Tirage de la tranche exceptionnelle de la
DOUBLE CHANCE

AU PROGRAMME :
SPECTACLE DE VARIÉTÉS

Orchestre sous la direction de Maurice VAN de WALLE

ENTRÉE LIBRE

Un « Mr. President » allemand

" KONRAD ADENAUER PRIVAT "

ou le chancelier à la rose

PAR ROLAND DELCOUR

Nos grands contemporains n'auraient-ils plus confiance dans les biographes de l'avenir ? Voici, après Mr. President, que vient de paraître à Bonn une petite plaquette sur papier glacé intitulée : *Konrad Adenauer privat*. Elle a un grand succès. Dans une série de photographies accompagnées d'un commentaire édifiant, le chancelier de la République fédérale allemande se propose sans forfanterie à l'admiration affectueuse de son peuple. Mais il y a loin du Truman en pantoufles que nous présente Mr. President, avec toutes ses qualités et tous ses défauts, au Konrad Adenauer privat allemand. Rien dans tous ces traits personnels illustrés par l'image qui ne suggère l'admiration, ou à tout le moins le respect.

La photographie de la couverture donne le ton : on y voit le Bundeskanzler dans son jardin, regarder une rose d'un oeil où la sévérité de l'horticulteur se dispute à l'attendrissement, tandis qu'au verso le chancelier, assis par terre, compulse un livre qu'il vient de prendre au rayon inférieur de la bibliothèque, sous l'oeil intéressé de son fils cadet.

Cela n'est rien encore : voici le jardinier « ganz privat », qui s'éponge d'un geste familier la sueur autour du cou ; il est en manches de chemise et coiffé d'un chapeau de paille rond. Le chaud soleil de Rhodorf, sa maison de campagne au bord du Rhin, sur les pentes des Sept Montagnes, fouille le visage parcheminé sans faire ciller le regard. Ailleurs il tend un bonbon à l'un de ses petits-fils.

Ce sera tout, ou à peu près, pour l'intimité. Dès les premières lignes le commentateur a soin de nous signaler que, d'après une enquête de l'Institut d'étude fédéral de l'opinion publique, le docteur Adenauer est « le plus admiré des hommes de notre temps. Résultat surprenant, reconnaît-il, car à proprement parler le chancelier n'est pas populaire au sens courant du terme... et le « vieux », comme on l'appelle à Bonn avec un mélange d'affection et d'ironie, ne sait pas non plus s'y prendre pour acquérir une telle popularité ».

Mais il a des qualités plus solides qu'une popularité superficielle. En voici l'énumération abondamment illustrée d'exemples et de clichés : « Le savoir-faire diplomatique est une des qualités les plus admirées et les plus redoutées du chancelier », et l'un des hauts commissaires aurait dit une fois à ce propos : « Heureusement pour les alliés, la République fédérale n'a pas encore les mêmes droits que son chancelier. » Un cliché nous montre M. Adenauer bavardant avec M. François-Poncet. Au second plan M. Mac Cloy sourit.

Ce qui excite le plus l'étonnement admiratif de son entourage « c'est la vitalité invraisemblable, la résistance physique géante, de cet homme de soixante-quinze ans, qui l'emporte en se jouant sur ses cadets de trente ans. Konrad Adenauer n'est pas malgré son grand âge un vieillard. Au contraire... » Suit une série d'exemples de cette extraordinaire vitalité. M. Adenauer, levé à 7 heures, est encore en conférence politique tard le soir. On nous le décrit au banc du gouvernement, au Parlement, « en apparence impassible, croquant de temps à autre un morceau de chocolat, et prenant à l'occasion une petite pitule blanche dans une boîte qu'il tire de la poche de son veston : produit pour la gorge. Le chancelier va parler ».

Il s'impose parfois des efforts surhumains, et « fort peu de gens savent quel supplice font endurer au chancelier les voyages aériens », à l'issue desquels on le voit descendre de l'avion sans rien laisser paraître et agiter son chapeau allégrement. A Rome tous ceux qui l'accompagnent sont épuisés de fatigue et de chaleur (30° à l'ombre), mais lui veut tout voir, et même le visage de la lune sur la campagne romaine. A Paris toutefois M. Adenauer est plus indulgent pour lui-même et va jusqu'à s'accorder une « bonne petite goutte ». Une photo, reproduite à l'époque par les journaux français, le montre arpentant une allée du Bois en compagnie de M. François-Poncet.

Nul doute qu'une telle discipline physique n'exige une volonté hors de pair : de fait une « forte volonté » le fait craindre de beaucoup. Cette volonté est tempérée, prend soin d'ajouter le commentateur, par l'humour, le tact et

l'ironie rhénane, apanage des habitants de Cologne. « De méchantes langues affirment que la volonté du « vieux » régenté tout. Or la Constitution prévoit que le chancelier fixe l'orientation de la politique. Konrad Adenauer le fait, et n'est pas content lorsque les ministres ne sont pas d'accord entre eux. » Mais tout finit par s'arranger et par « marcher comme sur des roulettes », exactement comme à la maison, où le chancelier se montre avec ses sept enfants et ses nombreux petits-enfants « liebevoll aber patriarchalisch » (affectueux mais patriarcal).

La presse surtout cause bien des tracas à M. Adenauer. Il ne la trouve pas assez sérieuse, trop affamée de sensationnel, et se fiant trop souvent à son imagination. Ah ! si tous les journalistes étaient comme ce citoyen de Cologne qui dit un jour au chancelier, inaugurant un pont : « Wenn der Adenauer schön kölsch und weich spricht, dann ist dat, wie wenn der liebe Jote selber sprechen tat. » (Ah ! quand l'Adenauer parle un si beau et si doux langage de Cologne, alors c'est comme si le bon Dieu lui-même avait parlé.) Ce sur quoi M. Adenauer rit de bon cœur et se contenta de dire : « Na, na. »

LE PRESIDENT TRUMAN REUNIT SEPT GOUVERNEURS pour organiser les secours aux inondés du Middle-West

Le président Truman prend l'avion aujourd'hui mercredi pour le Middle-West, où la crue du Missouri a causé d'importants dégâts.

Le président s'entretiendra à Omaha avec les gouverneurs de sept Etats affectés par la crue pour discuter les moyens de combattre les inondations les plus dévastatrices de l'histoire américaine.

Dans les milieux officiels de la Croix-Rouge on estime que plus de 500 000 hectares de terres cultivées ont été submergés, que trente-quatre villes ont été inondées et que cent mille personnes sont sans abri.

Les deux tiers de Council Bluffs (Nebraska), ville de quarante-cinq mille habitants, ont été évacués.

On ne déplore pour l'instant aucun mort.

L'ACTUEL PANORAMA ESPAGNOL

Madrid boude Washington

Deux décisions d'importance viennent d'être prises par le cabinet de Madrid : le pain et l'huile, à quinze jours d'intervalle, ont été mis en vente libre. Ils étaient rationnés depuis 1936. Si même un peu de soja se mêle à la succulente huile odorante des collines cordouanes, l'Espagnol de l'intérieur voit dans cette décision le premier témoignage sensible de la politique antiétatique exercée depuis juin dernier par le nouveau ministre du commerce, M. Arburua. Les pluies ayant d'autre part

rempli régulièrement les barrages depuis octobre, l'automne et l'hiver ont passé sans aucune des industries espagnoles connaît les arrêts ruineux et le chômage de l'an passé. Ces deux grands traits de l'actuel panorama espagnol incitent à penser que si même de profondes causes de tension politique subsistent chez notre voisin les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui qui pourraient conduire à des manifestations semblables à celles du printemps de 1951.

L'arrivée du nouvel ambassadeur américain, M. Mac Veagh, le 23 mars, s'est produite au milieu d'une atmosphère des plus fraîches et bien différente de celle qui entoura la venue de l'amiral Sherman l'été dernier.

Une incartade du cardinal Segura

Ce rafraîchissement semble dû à la mauvaise humeur des Espagnols plus qu'à la réserve des Américains. Deux incidents ont accentué cette bouderie : une violente manifestation anti-américaine du cardinal Segura, archevêque de Séville, et la déception de Madrid de n'être pas inclus dans l'O.T.A.N. à la suite de la conférence de Lisbonne.

On se rappelle les réserves publiquement exprimées au début de février par M. Truman à l'endroit du Caudillo. Le cardinal Segura crut que pour séduire Washington le gouvernement allait autoriser la propagande protestante en Espagne. Certes il n'est pas inexact que l'ancien ambassadeur, M. Griffis, ait cru recevoir des assurances à ce sujet... Le cardinal sauta le pas. Il est carliste, il est passionnément « traditionaliste », violemment conservateur, et tout ensemble antifranquiste : il tient que la foi catholique ne peut être préservée que par une restauration des méthodes de l'Inquisition. Le 3 mars un pasteur protestant, le docteur Santos Molina, était rossé à Séville dans sa chapelle de Saint-Basile, et l'on cherchait à faire flamber sa Bible. Quel avait été dans cette affaire le bras séculier du cardinal ? Domingo Falcondé, le fils même du chef du grand Falcondé, le héros du carlisme espagnol. Cet essai d'autodéfense n'était cependant qu'un hors-d'œuvre ; le 9 mars le cardinal lançait une pastorale et prenait les Américains à partie. « Le pouvoir civil, écrivait-il ce jour-là, ne peut s'excuser de promouvoir et de défendre la véritable religion, dûment reconnue comme telle, qu'est la religion catholique. L'Espagne ne peut en aucun cas accorder aux protestants les mêmes droits qu'aux catholiques quant à la pratique publique et à la profession de leur croyance, même si cela nous condamne à ne pas leur faire d'emprunts... Il

vaut mieux être fidèle à la conscience catholique qu'à un fleuve d'or américain. » Et du haut de sa chaire le terrible cardinal allait jusqu'à proclamer : « Il n'est pas noble d'exiger d'un pauvre, en prix d'un morceau de pain, la violation de la loi divine. »

Le gouvernement fit répondre dans des termes fort prudents par le quotidien *Arriba*, rappelant toutefois au cardinal qu'« aucun régime au monde ne s'est plus occupé du service de la foi catholique que le régime espagnol ». Affirmation qui ne souffre guère de démenti, mais peut recouvrer de bien graves

PAR JEAN CREACH

malentendus. Quoi qu'il en soit, le cardinal Segura a bien choisi le moment de son attaque : le gouvernement prépare le congrès eucharistique de Barcelone, qui s'ouvrira en mai. Il a besoin d'un succès éclatant et de rallier derrière lui toutes les forces religieuses du pays. Quelques jours après la mercuriale de Séville les déclarations de chefs de la Phalange commençaient d'apparaître : l'accent particulièrement fervent de leur religiosité ne manqua pas de surprendre ceux qui connaissent leurs véritables sentiments à l'égard de la hiérarchie. Si le gouvernement américain a espéré tirer prétexte d'une détente religieuse en Espagne pour justifier devant une partie de son opinion l'aide économique à l'Espagne, il lui faudra déchanter.

Pas de bases militaires pour 100 millions de dollars

Du fleuve d'or auquel faisait allusion le cardinal Segura, des 100 millions de dollars votés à l'automne par le Congrès, l'Espagne n'a jusqu'ici pas vu grand chose. Certes, pour peu que les plans d'emploi des Espagnols soient précis et raisonnables, les Américains doivent les aider largement : le professeur Suffrin, auteur du rapport sur la situation économique de l'Espagne, nous l'a assuré personnellement. Mais Madrid avait cru que Washington avait

besoin de ses bases dans les plus brefs délais ; en même temps on s'y plaisait à imaginer que la France avait perdu tout poids dans les balances du Pentagone. La même faculté d'illusion avait fait croire que les Portugais auraient assez de crédit pour faire inviter l'Espagne à l'O.T.A.N.

Madrid aujourd'hui conclut de ces lenteurs qu'il est politique de montrer de la réserve envers les Américains. Cette réserve s'exprime, apprenons-nous de bonne source, dans les termes suivants :

« Quant aux bases que les Etats-Unis auraient l'intention d'utiliser en Espagne (depuis l'enquête du général Spry, le Pentagone s'intéresse seulement aux bases aériennes et ne demande, en fait de bases navales, que des droits de mouillage) le gouvernement de Madrid considère qu'il ne peut être question d'une simple location, analogue à celle que les Français ont acceptée au Maroc. On souhaite un engagement de longue durée sans en préciser la forme. D'autre part on estime à Madrid que de telles bases feraient courir à l'Espagne un danger permanent ; on « n'acceptera pas de le courir pour 100 millions de dollars » ;

« Le gouvernement espagnol et plus encore l'état-major continuent de penser que les différends qui séparent la France et l'Espagne doivent être réglés. Mais on se refuse à faire le premier pas, tout en admettant que ce pas, quel qu'en soit l'auteur, permettrait d'envisager une intégration de fait, sinon de droit, dans la « communauté européenne de défense ». Il ne serait pas impossible qu'une démarche eût été faite très récemment dans ce sens auprès des autorités américaines à Madrid, en arguant que les passages clandestins de terroristes à travers la frontière franco-espagnole et la liberté à eux consentie par la France nuisaient à la sécurité occidentale. Une demande analogue avait déjà suivi la voie des chancelleries. Elle n'avait, précisent les Espagnols, donné aucun résultat. »

EGLISE CATHOLIQUE ET PHALANGE ESPAGNOLE

Nous avons reçu d'un lecteur basque une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Monsieur le directeur, La Croix d'abord, puis M. Matriac dans le *Figaro*, ont réagi contre la prétendue « consubstantialité » de l'Eglise catholique et de la Phalange espagnole. Celle-ci prétend convertir le Congrès eucharistique de Barcelone en une manifestation d'affirmation et de propagande et a déjà pris des mesures pour y arriver, dont certaines ont été rendues publiques par la presse. Nous, Basques, n'avons point oublié ce qui s'était passé en 1938, au Congrès eucharistique de Budapest. Devant la menace du cardinal Goma, archevêque-primat de Tolède et chef de la délégation espagnole, de se retirer si l'on permettait aux Basques de s'exprimer dans la langue maternelle du saint François-Xavier, l'idolâtre basque fut proscrit de cette manifestation organisée pour que tous les idiomes du monde expriment leur adhésion. Tout le monde a encore présent à la mémoire ce talonnet d'une centaine de prêtres basques, défilés à la prison de Carmona, entourant la figure vénérable du professeur Restrepo qu'ils aidèrent à mourir en paix. Telle est la « consubstantialité » des principes catholiques et de ceux de la Phalange espagnole.

UN COMMUNIQUE SUR L'ENTREVUE FRANCO-SALAZAR

« L'Espagne et le Portugal forment une unité stratégique »

A la suite de l'entrevue Franco-Salazar à Ciudad-Rodrigo, un communiqué a été publié simultanément à Madrid et à Lisbonne, déclarant notamment qu'au cours de ces entretiens « qui se sont déroulés dans l'atmosphère habituelle de compréhension et de cordialité, il a été considéré comme un fait positif important la position commune que les deux peuples et leurs gouvernements ont prise depuis longtemps dans la constitution d'un front solide contre les dangers menaçant la civilisation chrétienne. Le généralissime et le président du conseil portugais ont constaté, comme au cours de leurs conversations antérieures, leur parfaite identité de vues sur l'unité stratégique de la Péninsule, facteur déterminant des engagements existants, ainsi que sur la nécessité découlant de cette unité d'adopter des mesures propres à une action défensive commune dans le cadre général de la défense de l'Occident. »

Le communiqué termine en énumérant les personnalités qui ont assisté à la rencontre de Ciudad-Rodrigo. Ce sont, du côté espagnol : M. Carrero Blanco, ministre d'Etat, remplaçant le ministre des affaires étrangères, M. Martin Artajo ; le lieutenant-général Vigan, chef d'état-major, et M. Nicolas Franco, ambassadeur d'Espagne à Lisbonne. Du côté portugais : MM. Paulo Cunha, ministre des affaires étrangères ; Santos Costa, ministre de la défense, et M. Carneiro Pacheco, ambassadeur du Portugal à Madrid.

On mandate d'autre part de Tetouan que le général Garcia Valino, haut commissaire d'Espagne au Maroc, accompagné d'officiers de son état-major, a pris hier mardi l'avion pour Madrid où le général Franco est rentré dans la soirée.

Une enquête du « Monde » en Sarre

AVANT LE RENOUVELLEMENT DU LANDTAG

(Suite de la première page.)

La raison majeure du revirement sarrois de l'après-guerre ne fait aucun doute. En 1947 l'Allemagne était un pays sous-alimenté et un pays dont l'industrie métallurgique restait menacée par les démantèlements. L'intérêt le plus évident des Sarrois était de rallier économiquement la zone française, et en particulier la zone lorraine. Ils ont voté pour le pain quotidien, pour le travail, pour la prospérité qui leur était promise et qu'ils ont obtenue. Ils ont fait

bon marché de leur nationalisme pour servir ce qui était et ce qui demeure très largement leur intérêt. Aucun des observateurs étrangers, allemands et américains qui se trouvaient en Sarre en octobre 1947 ne donnera, j'en suis convaincu, une interprétation différente du vote qui eut lieu alors. Il n'est pas inutile néanmoins de rafraîchir les mémoires afin que le débat actuel sur le régime de la Sarre ne soit pas vicié par le postulat mensonger d'une tromperie initiale.

La « démocratie pure » et l'autodéfense des Etats

Ce débat sur les « libertés démocratiques » en Sarre, quelle est son origine ? L'interdiction par le gouvernement sarrois, au mois de mai de l'an dernier, du parti démocratique sarrois ; d'où un hourvari au Bundestag de Bonn et l'intervention du chancelier Adenauer au Conseil de l'Europe.

Le parti démocratique sarrois avait été très régulièrement constitué à la fin de 1946. En octobre 1947 il eut trente-quatre mille voix sur quatre cent cinquante mille et obtint trois sièges sur cinquante au Landtag. En octobre 1949 un petit groupe d'opposants intérieurs (quarante personnes) fit élire un nouveau comité directeur. En juillet de l'année suivante un « congrès » de cent vingt personnes acheva l'opération en faisant voter un nouveau programme. Les dirigeants du nouveau D.P.S. étaient — ils ne songent pas à le nier — d'anciens nazis qui avaient contribué activement, sous Hitler, à la mise au pas de la Sarre. Leur but était à peine voilé : obtenir le rattachement politique de la Sarre à l'Allemagne. Lorsque ce but devint trop évident, le gouvernement sarrois interdit le nouveau D.P.S. et son journal. Voilà l'histoire en peu de mots.

Il est assez comique de penser que d'ex-militants nazis sont aujourd'hui à la pointe du combat pour les libertés démocratiques dans la Sarre. Il est également curieux, si l'on se tient sur le plan des chiffres (le nouveau D.P.S. avait moins de deux cents inscrits lorsqu'il fut interdit), qu'une affaire située à l'échelle d'un coup de main sur une section de préfecture ait occupé ou soit destinée à occuper encore le Conseil de l'Europe. Mais il va de soi que ce qui compte ici c'est le principe : les Droits de l'homme étant les mêmes pour deux cents individus ou pour dix que pour deux millions, un gouvernement sarrois peut-il sans violer les libertés démocratiques interdire à un groupe de Sarrois quelconque de militer contre la teneur du préambule de la Constitution ?

En « démocratie pure » la réponse est évidemment « non ». A supposer que cent mille Sarrois aient changé d'avis depuis 1947 et que leur attachement à la grande patrie germanique ait repris le dessus sur toute autre considération pourquoi n'auraient-ils pas le

droit de le dire ? Aucune Constitution n'est inattaquable ; nous en savons quelque chose en France. Mais ce dont il s'agit ici n'est pas simplement un article de la Constitution. Il s'agit de l'autonomie ou de la non-autonomie, de l'existence ou de la non-existence d'un Etat. Supposons qu'il se crée en France un parti demandant le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne ; ou en Belgique

Faut-il autoriser de nouveaux partis ?

La presse sarroise ne jouit pas des mêmes libertés que la presse française ou anglaise. Elle vit sous un régime qui est celui de l'autorisation préalable et de l'interdiction toujours possible par ordre gouvernemental. A l'exception d'un journal communiste, le plus souvent suspendu, les seuls quotidiens qui existent soutiennent la politique définie par les clauses du préambule de la Constitution. L'opposition à ces clauses ne se fait jour que dans des organes syndicaux. Chaque mois huit cent mille exemplaires des principaux journaux de l'Allemagne de l'Ouest entrent librement en Sarre. Y sont interdites des feuilles telles que la *Deutsche Saar Zeitung*, dont le ton et les arguments « ad hominem » rappellent fâcheusement ceux des débus de la propagande hitlérienne.

La loi sarroise sur les partis permet au gouvernement de ne pas autoriser la création d'un parti qui serait ou tendrait à devenir une section d'un groupement établi en dehors de la Sarre. Elle déclare anticonstitutionnels, et par conséquent susceptibles d'être dissous, « les partis qui par leurs buts et le comportement de leurs membres tendent à méconnaître ou à discréditer la Constitution, à porter atteinte au régime libre et démocratique du pays ou à menacer l'existence de la Sarre fondée sur la Constitution ». Ce texte est calqué sur celui de la loi fondamentale de Bonn, ou en lit : « Sont anticonstitutionnels les partis qui en raison de leurs buts ou de l'attitude de leurs membres visent à porter atteinte au statut libre ou démocratique ou à supprimer ou encore à compromettre l'existence de la République fédérale d'Allemagne. » La Sarre et la République de Bonn proclament donc l'une et l'autre dans un premier mouvement qu'elles défendent les liber-

un parti demandant le rattachement de la Wallonie à la France. Le gouvernement belge, le gouvernement français, les toléreraient-ils longtemps ? Ces exemples, objectera-t-on, sont mal choisis parce que les statuts territoriaux et nationaux de la Belgique et de la France sont « définitifs », alors que celui de la Sarre attend confirmation d'un traité de paix. Soit. Prenons-en d'autres. Le statut de l'Autriche, le statut de l'Allemagne de l'Ouest elle-même, ne sont ni plus ni moins provisoires que celui de la Sarre, en ce sens qu'aucun traité de paix ne les a encore ratifiés. Imagine-t-on un gouvernement autrichien tolérant un parti qui militerait pour un nouvel Anschluss ? Ou un gouvernement allemand de l'Ouest moins résolu à se défendre contre l'absorption de la République fédérale par la République populaire que le gouvernement sarrois l'est à se défendre contre une absorption de la Sarre par la République fédérale ? En faisant ces remarques je ne prétends pas résoudre la question ; elle donnera du fil à retordre aux juristes. Il n'en est pas moins vrai qu'entre la démocratie pure et la pratique de tous les Etats du monde il existe des discriminations inévitables.

tés démocratiques, et dans un second mouvement, qu'elles bornent l'exercice de ces libertés au point où l'on commencerait à attaquer l'existence de l'Etat tel qu'il est défini en attendant un traité de paix final.

A l'heure actuelle deux partis demandent leur enregistrement en Sarre : l'un composé de dissidents du parti chrétien, l'autre de dissidents du parti socialiste. Les « fondateurs » du premier sont pour la plupart de vieux messieurs honorables dont les idées sur l'Europe évoquent celles qu'avait notre Déroulède il y a un demi-siècle ; les « fondateurs » du second sont des personnages de deuxième ou de troisième plan. Ils signent les uns et les autres tout ce que la loi sarroise les oblige à signer. Les véritables animateurs se manifesteront ensuite. Quant au but véritable, il est clair : rattachement politique de la Sarre à l'Allemagne. Le succès ou l'insuccès du nouveau parti chrétien dépendra largement de l'attitude de l'évêque de Trèves, dont le clergé sarrois dépend. Pronostic moyen des experts : les deux partis pourraient obtenir 20 à 25 % des sièges dans le nouveau Landtag.

Tels sont les éléments du problème à cent faces que les représentants de la France, de l'Allemagne et de la Sarre doivent examiner. Mais peut-être toutes les questions se ramènent-elles à une seule : le gouvernement allemand désire-t-il ou non l'« européenisation » de la Sarre, c'est-à-dire une solution qui en tout cas ne peut être la réintégration politique pure et simple de la Sarre dans l'Allemagne ? S'il le désire sincèrement, peut-il en même temps soutenir et alimenter des partis destinés à glisser dans les vieilles ornières nationales ?

PIERRE FRÉDÉRIX.
(A suivre.)

LES GRANDS MAGASINS AU PRINTEMPS

VOUS PRÉSENTENT LES

MATELAS DUNLOPILLO

EN MOUSSE DE LATEX



Un matelas qui n'a jamais à être retourné ni refait, qui n'accuse aucune déformation permanente. Un matelas à travers lequel l'air circule librement et qui ne peut être attaqué par aucun parasite.